



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Appel de projets pour la mise en valeur des ressources du milieu forestier sur le territoire de
l'agglomération de Longueuil**

Longueuil, le 20 juin 2011 - La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'agglomération de Longueuil, en collaboration avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, invitent tout organisme ou individu voulant obtenir de l'aide financière, pour la réalisation d'un projet visant à mettre en valeur les ressources de la forêt sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, à déposer une demande auprès de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, et ce, avant le 31 août prochain.

Cet appel de projets s'inscrit dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - volet II* du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et poursuit les objectifs suivants :

- contribuer à la production de la matière ligneuse afin de bâtir le capital forestier des régions;
- contribuer à la protection, à la mise en valeur et au développement des ressources du milieu forestier – les ressources visées étant la matière ligneuse, les habitats fauniques et les produits forestiers non ligneux;
- contribuer à la réalisation de projets récréotouristiques structurants en milieu forestier;
- contribuer au développement de projets multiresources (gestion intégrée des ressources);

Admissibilité

Sont admissibles les travaux d'aménagement à caractère sylvicole, faunique ou récréotouristique, de même que les projets de recherche et de planification. Par ailleurs, tout individu ou tout organisme légalement constitué, à l'exception des sociétés d'État, peut agir à titre de promoteur.

Nature de l'aide financière

L'enveloppe de cet appel de projets totalise un peu plus de 44 000 \$. L'aide accordée prend la forme d'une subvention pouvant atteindre un maximum de 90 % du montant total des dépenses jugées admissibles par le programme. Toutefois, dans le cas des organismes à but non lucratif, ce pourcentage pourra être de 100 % si l'organisme apporte une contribution bénévole représentant au minimum 10 % des dépenses jugées admissibles.

Présentation d'une demande d'aide financière

Les promoteurs qui désirent soumettre une demande d'aide financière doivent obligatoirement compléter le formulaire prévu à cette fin. Il est possible de se le procurer et de consulter le *Guide de présentation d'un projet 2011-2012* en se rendant sur le site Web de la CRÉ à l'adresse : www.credelongueuil.org/programmeForestier.htm

Le formulaire dûment rempli doit être retourné par courriel (mathieu.forgues@credelongueuil.org) et par la poste, accompagné des documents demandés, **au plus tard vendredi le 31 août 2011**, à l'adresse suivante :

Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II
100, Place Charles Le-Moyne, suite 281
Longueuil (Québec) J4K 2T4

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de communiquer avec monsieur Mathieu Forgues au numéro 450 651.9041, poste 225 ou par courriel.



À propos de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'agglomération de Longueuil

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'agglomération de Longueuil est un pôle de concertation favorisant le développement régional pour l'essor de la collectivité dans les sphères de l'économie, du savoir de la culture et de la qualité de vie.

-30-

Source :
CRÉ de l'agglomération de Longueuil
Marie-Claude Leblanc
Conseillère en communication
450 651.9041
mc.leblanc@credelongueuil.org
www.credelongueuil.org

Renseignements :
Mathieu Forgues
Conseiller senior en développement et concertation
CRÉ de l'agglomération Longueuil
450 651.9041 poste 225
mathieu.forgues@credelongueuil.org

En collaboration avec :

**Ressources naturelles
et Faune**
Québec 